



Communiqué de presse

Berne, le 30 mars 2022

COVID-19: l'usam salue la fin des mesures et appelle les employeurs à faire preuve de souplesse concernant les certificats médicaux

L'Union suisse des arts et métiers usam se félicite que le Conseil fédéral ait répondu aux exigences des organisations économiques. La pression exercée a porté ses fruits. L'usam appelle les employeurs à faire preuve de souplesse concernant les demandes de certificats médicaux.

L'usam se réjouit vivement que le Conseil fédéral ait répondu à sa demande persistante de retour à la situation normale. L'économie et la société ont absolument besoin de ce retour à la normale. Les employeurs sont toujours tenus, conformément à la loi sur le travail, de veiller dans toute la mesure possible à la santé de leurs collaborateurs. Les mesures mises en œuvre dans la logique de la protection ciblée durant la pandémie, telles que les mesures d'hygiène et le respect des distances, resteront efficaces à l'avenir et permettront d'éviter une nouvelle détérioration de la situation.

La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse examinera de manière critique les scénarios soumis à consultation. L'usam veillera en particulier à ce que les réactions à ces scénarios s'appliquent de manière aussi souple et proportionnée que possible.

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74

Hans-Ulrich Bigler, directeur, portable 079 285 47 09

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.